

# VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

## LA SÉCURITÉ ET LA RÉGULARITÉ DES TRAINS SONT NOS PRIORITÉS

Vos arbres situés aux abords des voies peuvent représenter un danger pour les voyageurs et les agents SNCF, le principal risque étant la chute de branches ou d'arbres sur les voies et les installations.

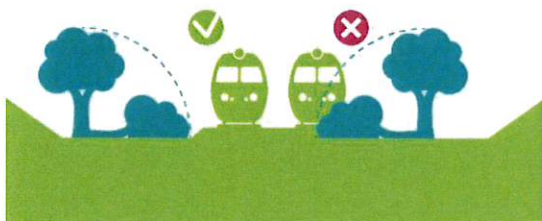
En tant que riverain d'une voie ferrée il vous appartient :

- De respecter la servitude prévue par le Code des transports qui impose de ne pas planter ou de laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2m de la limite légale du chemin de fer.
- D'entretenir les arbres de votre propriété plantés au-delà de cette limite.

Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires si :

- Vos arbres sont trop proches d'une caténaire\*.
- Vos arbres risquent de tomber sur les voies ou la caténaire\*.
- Les branches de vos arbres obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

\* La caténaire est un ensemble de câbles destinés à l'alimentation des trains électriques.



AVANT TOUTES INTERVENTIONS, ne prenez aucun risque et contactez-nous via l'adresse mail :

ST-INFREHENAN-GUICHET-  
PATRIMOINE-  
DOMAINE@sncf.fr

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**15 000 trains** circulent chaque jour sur le réseau ferré national.

**De 2 à 6 heures de retard** pour les voyageurs en cas de chute d'un arbre sur le réseau.

## LES CONSÉQUENCES POSSIBLES DE LA CHUTE D'UN ARBRE :

- Des accidents de personnes.
- Des dégâts matériels (matériel roulant, voies...).
- Des retards et des suppressions de trains voire l'arrêt total des circulations sur la ligne.
- La mobilisation des services de secours, des agents SNCF soit plusieurs dizaines de personnes pour un incident.

## POUR VOUS, RIVERAIN DU RÉSEAU FERRÉ :

- Des poursuites pénales, amende et/ou peine d'emprisonnement.
- La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés.

**SNCF VOUS REMERCIE DE VOTRE VIGILANCE ET RESTE À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LES DÉMARCHES**



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La mission de maîtrise de la végétation est le **2<sup>ème</sup> budget de maintenant** de SNCF Réseau.